

## PROCÈS-VERBAL

### RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Lieu de la réunion :** Réunion Zoom – Situation du COVID-19

**Date :** Le 28 septembre 2022

**Heure :** 11 h 30

**Sont présents :**

M <sup>mes</sup>	Danielle Demers	MM	Stéphane Duhamel
	Maïté Gonzalez		Gilles Leblanc
	Cecilia Soto		Hervé Jérôme
	Sandra Tessier-Guilbeault, gr S2118		Jean-François Gagnon
	Tiortia Gnouduhan Silue, gr S2117		
	Isabelle Lacombe		

#### 1. Mot de la direction et remerciements

La réunion débute à 11 h 30. M. Jean-François Gagnon souhaite la bienvenue à tous. M<sup>me</sup> Isabelle Lacombe agira à titre de secrétaire.

#### 2. Présentation des membres du CÉ

Chaque membre se présente et explique ses fonctions à l'extérieur du Conseil d'établissement de l'Émica.

#### 3. Prise de présences et vérification du quorum (liste des présences)

Les présences sont notées. Le quorum est constaté.

#### 4. Élection au poste de la présidence

M<sup>me</sup> Maïté Gonzalez est élue à la présidence.  
La proposition est appuyée à l'unanimité.

## **5. Adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M<sup>me</sup> Cécilia Soto; appuyée par M<sup>me</sup> Danielle Demers; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **6. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2022**

L'adoption du procès-verbal est proposée par M<sup>me</sup> Cécilia Soto; appuyée par M<sup>me</sup> Danielle Demers; le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## **7. Correspondance de la présidence**

- Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs au centre de service scolaire de Montréal
- Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration du centre de services scolaire de Montréal
- LE SAVIEZ-VOUS? Gratuité scolaire et contributions financières

## **8. AFFAIRES ÉDUCATIVES**

### **.1 Situation Covid-19 et enseignement**

M. Jean-François Gagnon informe le CE des allègements dans les écoles. Les masques se portent au besoin et nous sommes presque de retour à la normale.

### **.2 Adoption du bilan de projet éducatif 2018-2022**

M. Jean-François Gagnon présente le Bilan de projet éducatif 2018-2022 à terme aux membres du CÉ.

M. Gilles Leblanc propose le Bilan et M<sup>me</sup> Danielle Demers appuie cette proposition.

## **9. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

### **.1 Liste des membres**

La liste des membres est remise aux membres du CÉ.

## **.2 Proposition pour les prochaines rencontres du CÉ**

M. Jean-François Gagnon remet le calendrier des dates prévisionnelles des prochaines rencontres aux membres du CÉ.

M. Gilles Leblanc demande si possible d'ajouter les rubriques sous les dates des rencontres, demande acceptée.

## **.3 Formulaire de déclaration d'intérêt**

Un formulaire de déclaration d'intérêts a été remis aux membres du CÉ.

Ceux-ci doivent le remplir et l'envoyer par courriel à la secrétaire [lacombei@csgdm.qc.ca](mailto:lacombei@csgdm.qc.ca).

## **.4 Acte d'établissement et PTRDI**

M. Jean-François Gagnon complète l'acte d'établissement du centre et de l'annexe avec les membres du CÉ.

M. Gilles Leblanc propose l'acte d'établissement et Mme Danielle Demers appuie cette proposition.

## **.5 Critères de sélection de la direction d'établissement**

M. Jean-François Gagnon invite les membres à compléter le document et l'envoyer par courriel à M<sup>me</sup> Maïté Gonzalez, présidente [maitegonzalez@cperosemonde.ca](mailto:maitegonzalez@cperosemonde.ca) avant le vendredi 14 octobre 2022.

## **.6 Plan local des mesures d'urgences PLMU**

M. Jean-François Gagnon présente le plan local des mesures d'urgences 2022-2023.

L'adoption du plan est proposée par M<sup>me</sup> Cécilia Soto; et appuyée par M. Hervé Jérôme.

## **.7 Évolution de notre clientèle**

M. Jean-François Gagnon informe les membres du CÉ de la prévision de clientèle pour l'année 2022-2023 (2211 ETP) prévu.

## **.8 Dossier CPE**

M<sup>me</sup> Maïté Gonzalez mentionne que pour le CPE les activités reprennent tranquillement, pas de préoccupation côté Covid.

## **.9 Budget de perfectionnement CÉ (400,00 \$)**

Ce budget de 400,00 \$ est disponible pour de la formation offerte aux parents et aux membres de la communauté du CÉ. Une résolution du CÉ sera adoptée lors d'une demande de formation, le cas échéant.

## **.10 Budget de fonctionnement CÉ (400,00 \$)**

Ce budget de 400,00 \$ est utilisé pour de légers goûters servis lors de rencontres du CÉ. Comme les rencontres se font en TEAMS, une proposition sera votée à la prochaine rencontre du CÉ.

## **10. Mots des partenaires**

### **.1 Élèves**

M<sup>mes</sup> Sandra Tessier-Guilbeault et Tiortia Ginoudahan Silue trouvent très intéressants de participer comme membre du CÉ.

### **.2 Organismes**

M<sup>me</sup> Cécilia Soto mentionne que tout va bien.

## **11. Questions diverses**

M<sup>me</sup> Danielle Demers annonce aux membres du CÉ que le bureau d'avocats Stikeman Elliott offre un don de 2 000 \$ pour chaque cohorte du secteur secrétariat juridique. Ce don servira entre autres à rémunérer un enseignant afin d'offrir un cours d'anglais avancé aux élèves de l'ASP juridique qui ont réussi un test de sélection avec au moins 65 %. Une formation de 30 heures leur sera donnée et leur permettra d'augmenter leur bilinguisme.

De plus, le bureau d'avocats McCarthy Tétréault offre un don de 3 000 \$ aux élèves du secrétariat juridique afin d'acheter le Manuel de la secrétaire juridique et de le remettre à chaque élève du secrétariat juridique.

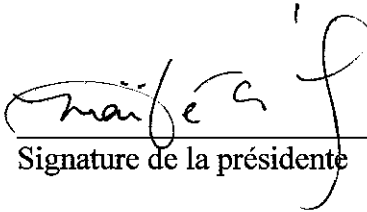
La résolution se lira comme suit :

*Le conseil d'établissement de l'EMICA reçoit les dons et adopte une résolution permettant d'utiliser les dons de Stikeman Elliott et de McCarthy Tétrault au profit des cohortes du secrétariat juridique.*

L'adoption des dons est proposée par M<sup>me</sup> Danielle Demers et appuyée par M. Hervé Jérôme; adoptée à l'unanimité.

## 12. Levée de l'assemblée

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la levée de l'assemblée est proposée par M<sup>me</sup> Maïté Gonzalez; appuyée par M<sup>me</sup> Danielle Demers.



---

Signature de la présidente



---

Signature du directeur

